

## BREVET NATIONAL « MAITRE-CHIEN D'AVALANCHE »

### FORMATION & PROGRAMME

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- La recherche de victimes ensevelies sous les avalanches, dans des situations d'ensevelissements simples et multiples, pour la recherche d'une ou plusieurs victimes, avec une ou plusieurs équipes cynotechniques en simultané, sur un terrain inconnu
- A l'issue de la formation, vous serez inscrit sur les listes opérationnelles de votre département et vous devrez vous rendre disponible pour toute sollicitation de secours.

#### CONTENU PÉDAGOGIQUE

*Module 1 : Formation technique et préparatoire au Brevet National MCA (préformation présentielle dans le département de l'équipe en formation - 10 séances de 4h, soit 40h de formation préparatoire*

- Détente
- Mise en éveil par le conducteur
- Conduite et engagement
- Motivation du conducteur lors de la localisation de la victime
- Récompense
- Gestion du chien pour retour à l'attache

*Module 2 : Brevet National de Maitre-Chien d'Avalanche aux 2 Alpes - 88 heures*

- L'environnement du chien
- La règlementation et les caractéristiques organisationnelles du secours en avalanche
- Les différentes méthodes d'acheminement jusqu'à la zone de recherche
- Le sac d'intervention et la trousse de premiers secours

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Module 1 (Préformation) : Exercices sur le terrain uniquement.

Module 2 (Brevet National) : Alternance de phases théoriques et d'exercices pratiques sur le terrain.

## MODALITÉS & MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Apporter à chaque séance de préformation le livret de suivi individuel, remis lors de la validation de l'inscription
- Être équipés de son matériel de ski
- Être équipés de vêtements chauds
- Avoir un véhicule équipé d'une cage pour le chenil au parking souterrain le temps de la formation aux Deux Alpes (module 2)
- Apporter le carnet vétérinaire du chien

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Module 1 (Préformation) : En présentiel, dans le département de l'apprenant, sur le/les site(s) défini(s) par le formateur responsable  
**Durée : 40 heures**, en 10 demi-journées
- Module 2 (Brevet National) : En présentiel au centre de formation des Deux-Alpes (38)  
**88 heures**, sur 11 jours
- Effectif maxi : 24
- Conditions & délais d'accès : sur inscription en ligne uniquement (**aucune réservation par téléphone ou e-mail n'est possible**)

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 12 mai 2025 et fermées le mercredi 13 août 2025.**

*Tout dossier incomplet à la date limite du retour des inscriptions sera refusé.*

## PROFIL DES APPRENANTS & PREREQUIS

### *Public visé :*

- Professionnels de la montagne (pisteurs-secouristes, gardiens de refuges, bergers, personnel des remontées mécaniques, moniteurs de ski)
- Sapeurs-pompiers

### *Prérequis : (liste complète des pièces justificatives sur notre site internet)*

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme : PSC1 minimum
- Réunir les 3 avis favorables des autorités compétentes (Préfecture, employeur, formateur responsable)
- Avoir un chien âgé de 9 mois à 4 ans, à jour de vaccination
- Fournir un certificat médical de non contre-indication, notamment de maladies respiratoires, en vue d'ensevelissement sous la neige pour les exercices terrain
- Être apte et autonome au déplacement à ski en terrain avalancheux
- Le chien devra être âgé d'un an minimum le jour du Brevet National

## VALIDATION ET CERTIFICATION

**Module 1** : Formations techniques et préparatoires au Brevet National Maître-Chien d'Avalanche

Les dix séances de préformation sont évaluées par le formateur responsable qui consigne les notes dans un livret de suivi individuel de l'apprenant et de son chien. La note minimale pour poursuivre le cursus de formation et accéder au module 2 est de 12/20.

**Module 2** : Brevet National Maître-Chien d'Avalanche

La formation est sanctionnée par un Brevet National, délivré par la Préfecture de l'Isère. La formation implique un contrôle continu de l'apprenant avec une première évaluation à mi-parcours. Les deux derniers jours de la formation, appelés journées opérationnelles, sont dédiés à l'examen. Ce sont les notes émises sur ces deux jours qui vont compter pour la délivrance du diplôme.

## COÛT DE LA FORMATION

**Module 1 et 2 : 3390 € net de taxes / apprenant\***  
(642 € de préformation & 2748 € de Brevet National)

Eligible prise en charge OPCO,  
Eligible AIF pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation,  
Pour les candidats individuels ne disposant pas de prise en charge de formation, merci de vous rapprocher de l'ANENA.

*\*hors frais d'hébergement au centre de formation*

## PROFIL DES FORMATEURS

L'équipe pédagogique est composée de maitres-chien d'avalanche, diplômés du Brevet National, du Brevet de formateur Maitre-Chien d'Avalanche et de l'éducateur canin.

Ils/elles sont également pompiers ou personnel en activité dans un domaine skiable et maître/maitresse d'un chien en activité et inscrit(e)s sur les listes opérationnelles dans leur département. L'ensemble de l'équipe pédagogique recycle ses connaissances techniques sur le travail du chien lors d'un recyclage annuel obligatoire organisé par l'organisme de formation.

## DATES 2025

- **Module 1** : Formations techniques et préparatoires au Brevet National  
**Du 01 juin au 16 novembre 2025.** Les dates et horaires par département vous seront communiqués à l'ouverture des inscriptions.
- **Module 2** : Brevet National Maitre-Chien d'Avalanche  
**Du lundi 24 novembre au vendredi 05 décembre 2025,** aux Deux-Alpes (38)

La formation est découpée en 2 modules, une préformation en automne en terrain sec qui valide ensuite l'entrée au Brevet National. En cas d'échec lors de la préformation, l'équipe devra se réinscrire à la formation l'année suivante.

Lieu : 38860 Les Deux-Alpes